

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION

**Certificat Médical**

**Copie licence sport co.**

**Contre indication médicale**

**NOM**..... **G** **F**

**Prénom**.....

**Date de naissance** ..... **Age** .....

**Adresse**.....  
.....  
.....

**Code Postal**..... **Ville**.....

**Contre-indication médicale ou régime alimentaire particulier uniquement Porc**

(Précisez).....

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION

**Mode de règlement :**

**Espèces :** .....euros

**Chèque :** .....euros

**Chèque vacances ANCV :** .....euros

**Chèque CG13 :** .....euros

# BULLETIN D'ADHESION A L'OCC 2011

## Responsable de l'enfant

(Personne à prévenir en cas de problèmes)

NOM : M. ou Mme .....

Prénom : .....

Agissant en qualité de père, mère, tuteur légal (barrer les mentions inutiles)

Adresse : .....

 Domicile.....

 Travail.....

 Portable.....

## AUTORISATION PARENTALE

(Par le responsable légal de l'enfant)

Je soussigné M. ou Mme .....

Responsable légal: nom prénom de l'enfant : .....

Je déclare vouloir faire participer l'enfant dont je suis responsable aux stages organisés par l'OCC. J'autorise par la présente les responsables de l'OCC à faire soigner mon enfant et à faire pratiquer les éventuelles interventions chirurgicales rendues nécessaires pour son état. Je reconnais avoir pris connaissance des modalités d'organisation, des conditions générales de participations aux stages organisés par l'OCC. Je déclare les accepter, notamment celles relatives aux assurances individuelles (\*).

Fait à.....le

Signature du responsable légal de l'enfant :

(\*) Article de la loi du 16 juillet 1984 : « Les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommages corporels. A cet effet, les groupements sportifs doivent tenir à la disposition de leurs adhérents des formules de garanties susceptibles de réparer les atteintes à l'intégrité physique du pratiquant ». Conformément à l'article cité ci-dessus nous attirons votre attention sur l'intérêt que vous pouvez avoir à souscrire un contrat d'assurance garantissant le versement d'indemnités complémentaire en cas de dommage corporel vous survenant. A cet effet, vous avez la possibilité de prendre contact avec l'assureur de votre choix soit de retirer au secrétariat un formulaire de garanties.